

## Politiques publiques

# Bpifrance et le CSF Bois ont lancé la 2<sup>e</sup> promotion de l'Accélérateur bois

Avec le soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Industrie *tables – la décarbonation à l'horizon 2050, la RE 2020 à horizon 2030, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA), Bpifrance l'utilisation d'une ressource naturelle et nationale en circuit court –, La et le comité stratégique de la filière bois (CSF bois) ont lancé le 1<sup>er</sup> fé- filière est confrontée à un changement d'échelle significatif pour lequel vrier la deuxième promotion de l'Accélérateur bois. Pendant dix-huit les 33 participants seront sollicités. L'accélérateur leur proposera des mois, trente-quatre entrepreneurs, sélectionnés pour leur potentiel outils adaptés pour structurer des bases solides en matière de démarche de croissance, vont suivre un programme d'accompagnement pour les stratégique, de performance opérationnelle, de transformation digitale, aider à structurer leur développement et à répondre aux enjeux du de gouvernance, d'ouverture de capital, de succession, de RD et inno- secteur forêt-bois. « Cette deuxième promotion inscrit sa dynamique vation, de performance commerciale, de travail en réseau au sein d'une sur l'intégralité du tissu amont et aval économique : PME et ETI de la chaîne partageant le même matériau ».*

*première et seconde transformation, depuis le bois scié jusqu'au bois Les trente-quatre PME et ETI sélectionnées vont suivre un programme construction, au bois emballage, au bois énergie, à l'ameublement et d'accompagnement intensif qui portera sur trois domaines spécifiques : à l'agencement », indique la banque publique d'investissement. Pour le conseil, avec la réalisation d'un diagnostic d'entrée ou d'un diagnostic Guillaume Mortelier, directeur exécutif en charge de l'accompagnement 200 pour identifier les axes prioritaires de renouvellement et l'accès à des chez Bpifrance, « le secteur du bois, en constante évolution, se doit modules de conseil adaptés en fonction de la taille de l'entreprise ; la d'être accompagné pour faire face à ses enjeux économiques, sociétaux formation, avec six séminaires en partenariat avec Centrale Supelec ; et et environnementaux. L'accélérateur bois permet d'accompagner les des rencontres filières qui permettront aux participants d'avoir nota- dirigeants efficacement dans leurs problématiques de développement mment accès à 2000 entreprises du réseau Accélérateurs de Bpifrance et en leur permettant de renforcer leur positionnement et leur compétiti- aux grands acteurs du secteur. Bpifrance précise que depuis 2019, près vité. Ce programme s'inscrit pleinement dans la stratégie de Bpifrance de soixante PME et ETI de la filière bois ont été accompagnées dans le d'accompagner toutes les entreprises, quels que soient leurs tailles et cadre de l'accélérateur bois.*

*Luc Charmasson, président du CSF Bois, définit quant à lui ainsi l'ambition affichée pour les entreprises de la filière bois : « Grandir et changer d'échelle pour mieux s'inscrire dans leurs marchés en pleine croissance. La filière bois connaît une dynamique confirmée, par un plébiscite des consommateurs pour le matériau, par les politiques publiques favo-*

*Les trente-quatre entreprises de la deuxième promotion de l'accélérateur bois : RE Habitat, Création bois construction, Laudescher, Coulidoor, Woodenha, Sicob, Tertu Équipements, Transport François Collet, Charpente Cénomane, groupe Bordet, Boisboréal, Espace Loggia, Rousseau, scierie Tarteret, scierie Hamon, LBSA, Simmad, LMB Martin frères, Royans charpente, Sertelet Yves, Socopa, Toitures Montiliennes, IH, Moulin Charpentier, Grossot Janin, groupe Monnet-Sève, Abso bois, Forêts et sciages d'Autun, Forestière et développement, menuiserie Marc Blanc, Inoé, GF Palette, Scierie et caisserie de Steinbautg, scierie Descourvières.*